



4 mai 2005

UN BOUQUET COLORÉ DE PROJETS À RÉALISER

La démarche participative de Quartiers 21 a débouché sur un programme d'action riche. C'est maintenant à la Municipalité de le concrétiser. Bref tour d'horizon de quelques-unes des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie des Lausannois et par la même occasion de rendre la ville plus attractive.



Vivre ensemble, habitat, mobilité, tels sont les trois grands domaines d'action qui ressortent de la consultation Quartiers 21. Les suggestions classées sous «Vivre ensemble» s'articulent autour de la participation, de l'information et de la vie économique locale. Quant aux projets «Habitat», ils mettent l'accent sur la qualité du logement et de son environnement proche. De leur côté, les propositions de la catégorie «Mobilité» se concentrent sur la promotion des transports publics, la locomotion douce et la mobilité de demain.

Mieux vivre ensemble

Dans le paquet des projets «Vivre ensemble», on compte plusieurs projets-phares. Le «Forum de quartier» veut favoriser le processus de participation et l'émergence du citoyen acteur, et il est question d'en faire un projet-pilote. La proposition qui tend à « associer la population lors de projets d'aménagement ou de construction », elle, fait partie des projets les plus novateurs du lot. Elle fait d'ailleurs écho aux autres suggestions ayant trait à l'amélioration de l'information et la communication auprès de la population. La Ville est ainsi appelée à mieux renseigner sur les services existants, les manifestations, les équipements mais aussi les décisions municipales ou les projets en cours au sein de l'administration. Dans le même esprit, on trouve dans le programme concocté par Quartiers 21 la volonté de fournir une information plus ciblée aux familles avec de jeunes enfants et aux personnes étrangères, ainsi que celle d'optimiser le partenariat entre les commerçants et l'administration.

Quand habitat rime avec qualité

Dans la catégorie « Habitat », trois projets méritent une attention particulière, à savoir: «mettre en valeur la nature en ville», «création de trois mille logements à Lausanne » et « construire des

logements durables ». Le premier vise à rendre plus attractifs les espaces publics en développant des réseaux écologiques, en favorisant la biodiversité des espèces ainsi que la plantation d'essences indigènes. Quant à la création de trois mille logements, elle concerne la ville dans son ensemble et sa réalisation devrait s'étaler sur dix à douze ans. Parallèlement, la construction et la rénovation de logements durables devrait être encouragées, notamment par le biais d'un label spécifique.

Pour une mobilité durable

Une vingtaine de projets issus de *Quartiers 21* tournent autour de la mobilité. En font partie : la création de zones de rencontre, le développement de zones 30 km/h dans les centres de quartier, l'amélioration de la desserte et de la fréquence des transports publics, diverses mesures visant à une plus grande sécurité des piétons ou encore la promotion du *Pédibus*. Quelques projets de ce volet sont liés à la restructuration du réseau TL due au M2 et apparaissent comme des initiatives phares tout comme la proposition "pour une mobilité exemplaire de l'administration communale lausannoise". Celle-ci appelle les membres de cette dernière à organiser leurs déplacements de manière plus rationnelle et respectueuse de l'environnement, en développant le co-voiturage, l'auto-partage et mieux, en privilégiant les déplacements à vélo, à pied ou en transports collectifs.

La prochaine étape en cinq préavis

Les projets du programme d'action Quartiers 21 seront soumis au Conseil Communal par voie de cinq préavis, durant l'année 2005-2006: Transports et Mobilité, Logement, Economie et sécurité, Contournement de La Sallaz en 2005, Vivre ensemble en 2006. Ces paquets de projets regrouperont à la fois ceux émanant de Quartiers 21 et d'autres proposés par la Municipalité. A la sortie de chacun de ces préavis, le Conseil Communal sera appelé à voter les crédits nécessaires à la mise en oeuvre. Ceux-ci accordés, place sera donnée à la phase de réalisation qui, selon l'ampleur des projets, pourra avoir lieu dans l'immédiat ou s'étaler sur plusieurs mois, voire années.

Une démarche novatrice placée sous le signe de la durabilité

Quartiers 21 avait pour but de faire participer les Lausannoises et Lausannois au développement de leur ville et plus précisément d'en améliorer la qualité de vie, ceci dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville pour un développement durable. Le processus a débuté au printemps 2000 et s'est déroulé en quatre étapes: les ateliers d'innovation, les conférences de consensus, la phase d'études de faisabilité et enfin le programme d'action, élaboré au début de ce printemps. Quartiers 21 présente un caractère novateur autant dans l'approche et la mise en place de groupes consultatifs à différents niveaux que dans le contenu des projets élaborés.